



Entre les branches

Année 11, no 8, Octobre 2017

Municipalité

BUREAUX

Prenez note que le bureau de la municipalité et de la fabrique seront fermés le **lundi 9 octobre**.



L'ÉCO-CENTRE de St-Patrice

Prenez note qu'il ne reste que quelques semaines à l'éco centre. Dès le 31 octobre, ce dernier sera fermé pour la période hivernale. Les journées d'ouvertures sont le lundi de 9h00 à 12h00, le vendredi de 13h30 à 16h30 et le samedi de 9h00 à 12h00.

RÉCUPÉRATION

Pour vos piles, téléphones cellulaires, ipod, cartouches d'encre, vous pouvez venir les déposer au bureau de la municipalité dans les contenants appropriés.



NETTOYAGE DES PONCEAUX

Avec l'automne qui est à nos portes, le ménage des ponceaux est de mise. Nous apprécierions que chaque propriétaire effectue le nettoyage des bouts, soit ôter les branches et les feuilles qui peuvent s'accumuler, surtout si vous ou vos voisins avez des arbres. De cette façon, en plus de protéger vos entrées, vous protégez aussi le chemin public. Merci !

FEUX

Vous devez demander un permis, si vous avez des branches ou autres à faire brûler et ce au moins 48 heures avant. Communiquez avec M. Gilles Chabot au 418-596-3113 pour toutes informations.

CONTENEURS À FEUILLES

Situé derrière la caserne incendie, il est à votre disposition jusqu'au début novembre. Nous vous rappelons de ne pas laisser vos sacs devant le conteneur lorsque que celui-ci est plein. Nous vous demandons de les placer sur le côté.

HALLOWEEN

Les pompiers assureront la sécurité aux entrées du village le mardi 31 octobre de 15h à 17h pour tous ceux et celles qui désireront passer l'Halloween.

Soyons prudents lors de cette journée festive! Beau temps, mauvais temps, ils seront présents.





Fabrique

C.V.A. RAPPEL AMICAL Un sincère Merci à toutes les personnes qui ont déjà fait parvenir leur contribution volontaire annuelle (C.V.A.). Nous avons en date du 27 septembre 34 808 \$ de ramassé. Merci à ceux qui ont contribué pour les fournaises, nous avons en date du 27 septembre près de 7 530 \$. Dans les deux cas, nous n'avons pas atteint nos objectifs.

Merci à vous, qui avez à coeur la bonne administration de votre église et de ses activités paroissiales. Si, par ailleurs, vous n'aviez pas fait votre don, soit par oubli ou parce que vous êtes nouvellement arrivés à Saint-Sylvestre, nous apprécierions grandement votre contribution.

L'église appartient à tous les résidents de la paroisse. Un jour ou l'autre, vous y serez accueillis, soit pour un baptême, un mariage, des funérailles, la catéchèse de vos enfants, etc. Vous n'avez qu'à laisser le tout au bureau de la fabrique au 423-B, rue Principale. Pour tout don de plus de 10\$, un reçu de charité vous sera émis pour l'année 2017. Merci aussi à tous les bénévoles dévoués qui ont apporté leur aide lors de notre campagne annuelle. Votre curé et son équipe de marguilliers (ères)

Merci de votre générosité.

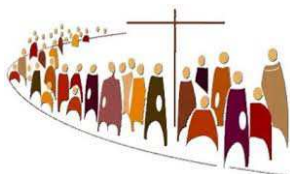


VENTE ANNUELLE DE PAINS au profit de la fabrique de St-Sylvestre

Elle aura lieu du **25 septembre au 2 octobre**. Du pain blanc ou brun non tranché vous est offert au coût de 3\$/unité.

La livraison se fera le mercredi 11 octobre. Des bénévoles communiqueront avec vous pour prendre votre commande. Si vous n'avez pas été contacté, vous pouvez communiquer directement avec la Fabrique au 418-596-2361.

Merci pour votre encouragement !



MESSE DE L'ACTION DE GRÂCE

Nous vous invitons à vous joindre à nous le dimanche 8 octobre 2017 pour la messe de l'Action de grâce à 9h.

À cette occasion, nous ferons la vente des produits de la terre. Vous avez des produits que vous désirez offrir ? Communiquez avec Jeanne-Irène Ferland au 418-596-2805 ou Thérèse Tardif au 418-596-2572.

Merci de votre générosité!



BÉNÉDICTION DU COLUMBARIUM

Nous vous invitons à vous joindre à nous pour la bénédiction du columbarium, le dimanche 15 octobre après la messe. Par la même occasion, nous remercierons nos partenaires pour leur appui financier dans ce projet.

Organismes

FADOQ DE SAINT-SYLVESTRE

Cartes de membres : si votre carte de membre vient à échéance bientôt, vous serez contacté pour son renouvellement.

Baseball-poche : à tous les lundis, à 19h, au local. Rencontre interparoissiale le vendredi 27 octobre à St-Bernard. Celle de St-Sylvestre aura lieu le jeudi 2 novembre, à 19h, au centre multifonctionnel.

Semaine FADOQ : 24 au 30 septembre.

Salon FADOQ 50 ans et plus : 29-30 septembre et 1er octobre au Centre de foires Expo Cité à Québec.

Rencontre de notre club : jeudi le 26 octobre au local à 19h30. Informations, conférence et jeux sociaux sont au programme.

Autres activités : jeux de cartes et de société, le mardi à 13h. Vous pouvez aussi jouer aux quilles et au billard lorsque vous le désirez. Bienvenue à tous.

FERMIÈRES

Notre prochaine réunion régulière aura lieu le mardi 3 octobre à 19h00.

À cette occasion, un invité spécial sera parmi nous, monsieur Pierre Lavallée, conférencier sur le travail de pilote du St-Laurent.

C'est le temps des pommes, celles qui le désirent pourront nous concocter un dessert avec ce délicieux fruit.

Les billets de la loterie provinciale 2017-2018 seront mis en vente au coût de 2\$ Le billet.

On vous attend en grand nombre.

CHEVALIERS DE COLOMB

Le mardi 10 octobre, Messe d'action de Grâce à St-Patrice à 20h suivie de la réunion mensuelle. Les conjointes sont les bienvenues



POMME AU DON LIONS

Nous serons de retour encore cette année pour une levée de fond, des pommes en échange d'un don. Nous serons à l'intersection de la rue Principale et de la rue du Moulin. Nous Lions seront là pour vous offrir des pommes à la mi-octobre.

Venez nous encourager en grand nombre.

VENTE DE GATEAU AUX FRUITS

EXCEPTIONNELLEMENT la vente de gâteaux aux fruits n'aura pas lieu cette année. À cause de circonstance hors de notre contrôle, notre fournisseur ne peut pas faire nos gâteaux.

Nous vous offrons à la place, un assortiment de noix mélangées au coût de 12\$ l'unité. Les membres Lions prendront vos commandes au cour du mois d'octobre. Vous pouvez communiquer avec Lorraine ou Denis Landry au 418-596-2229 pour réserver vos noix.



Boîte de noix

C'est avec grand plaisir que la Coop Santé annonce que la Dr Marie-Claude Lemay se joint à l'équipe médicale de la Coop. Dr Lemay commencera sa pratique médicale au début octobre prochain. Elle fera du bureau sans rendez-vous.

Nul doute que les services de la Dr Lemay seront grandement appréciés et qu'ils contribueront à consolider l'offre de services de la Coop.

Au nom des membres de la Coop et de la population qu'elle dessert, nous souhaitons la plus chaleureuse des bienvenues à la Dr Lemay et nous souhaitons qu'elle connaisse, au sein de notre Coop Santé, une carrière médicale qui saura combler toutes ses attentes.

Bienvenue chez-nous Dr Lemay!

FERMETURE DE LA COOP LE 9 OCTOBRE POUR L'ACTION DE GRÂCE

ABSENCE DU DR. LOUIS DUQUETTE DU 9 OCTOBRE AU 14 OCTOBRE PROCHAIN

Attention : Veuillez prendre note que le sans rendez-vous du jeudi par le Dr Louis Duquette est annulé pour une période indéterminée.

DÉPART

C'est avec regret que nous vous annonçons le départ de Pierre Croteau inspecteur municipal. Monsieur Croteau a quitté ses fonctions le 22 septembre dernier pour retourner dans ses qualifications d'électricien. Nous remercions Pierre pour les années de service à la municipalité de St-Sylvestre et lui souhaitons bonne chance dans son nouveau défi.

S.V.P. Veuillez communiquer au bureau de la municipalité au 418-596-2384 pour nous signaler toutes problématiques, nous interviendrons dans les meilleurs délais possibles.

VÉRIFICATIONS ET PRÉVENTION

Des visites préventives sont prévues en novembre. Le secteur visité cette année est le chemin Craig.

En cette période de l'année, nous aimerions que vous portiez une attention particulière aux points suivants:



- Ramonage de votre cheminée;
- Vérification de vos piles aux 6 mois et remplacement de vos détecteurs aux dix ans;
- Installation d'un détecteur de monoxyde de carbone (si vous chauffez à l'huile ou si vous avez un garage attenant à votre résidence);
- Si vous n'avez pas d'extincteur, voir à vous en procurer un.

Si vous avez besoin de plus amples informations, n'hésitez pas à nous contacter: Pierre Therrien assistant directeur au 418-596-3007 ou votre directeur du service des incendies, Gilles Chabot au 418-596-3113.



PARC ÉOLIEN MONT-SAINTE-MARGUERITE

Depuis quelques jours, le paysage de Saint-Sylvestre change. La première éolienne sur notre territoire a été montée. L'arrivée des composantes se poursuit. On demande votre collaboration au niveau de la circulation, qui peut être perturbée par moment.

La longueur de certaines composantes peut augmenter le temps de virage à certaines intersections.

Le promoteur ainsi que l'entrepreneur demandent une fois de plus, de respecter les consignes de sécurité émisent aux abords des zones de travaux.

Ces directives ont pour but d'assurer la sécurité de tous (travailleurs et citoyens), ainsi qu'un bon déroulement des travaux.

Même avec la belle température que nous connaissons, certains secteurs de travaux ont pris du retard. La mise en service prévue le 1er décembre pourrait être retardée. L'échéancier est revu constamment et des équipes supplémentaires arrivent à chaque semaine.

La période de chasse débute, un mémo à ce sujet vous a été transmis par la poste par Parc Éolien Mont Ste-Marguerite. La cohabitation est essentielle en ce moment de l'année.

Pour toutes problématiques, plaintes ou commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Yves Desrosiers au 418-580-7143

CASINO

Un voyage au casino de Charlevoix aura lieu le mardi 17 octobre prochain. Départ à 8h dans la cour de l'église de St-Sylvestre en autobus de luxe au coût de 30\$ par personne (un repas compris). Réservez avant le 10 octobre.

Pour information ou réservation, Françoise Drouin au 418-596-2286.

COMMUNAUTÉ DE ST-SYLVESTRE



BAPTÊMES

Le 3 septembre dernier, ont été reçus dans la grande famille de Dieu et de l'église par le baptême :

Kim Gélinas, fille de Carole Moisan et d'Éric Gélinas

Edouard Delisle, fils de Shelley Turmel et de Jean-François Delisle

Bienvenue à Kim et Edouard et félicitations aux heureux parents

ELLE NOUS A QUITTÉ

Mme Jeanne-D'Arc Blais, décédée le 01 septembre à l'âge de 92 ans. Elle était l'épouse de feu Jules Ferland, autrefois de St-Sylvestre. Les funérailles ont été célébrées en notre église le 9 septembre dernier.



VERS LE REGROUPEMENT DE NOS 10 PAROISSES.

À la suite d'une consultation populaire tenue en avril 2017, à laquelle plus de 150 personnes ont participé, 88 suggestions de noms différents pour la nouvelle paroisse ont été envoyées. Le comité de transition en a retenu 3 qui ont été transmis à notre Archevêque.

Le nom retenu par le Cardinal Lacroix est **SAINTE-MÈRE-DE-JÉSUS**. Cette paroisse sera officiellement constituée le 1^{er} janvier 2018.

À la grande question et l'inquiétude de plusieurs paroissiens, paroissiennes : OÙ IRA NOTRE ARGENT ?

Les fonds de chacune des anciennes paroisses resteront à la disposition de cette dernière.

Un fonds de roulement commun sera constitué pour payer les dépenses courantes des anciennes paroisses et les dépenses communes (comme présentement : salaires des curés, agent de pastoral, frais de déplacement etc, selon un barème établi depuis plusieurs années au prorata de la population de chaque milieu).

Pour ce qui est de la comptabilité, chaque ancienne paroisse sera identifiée et aura sa colonne particulière pour ses revenus et dépenses. Elle verra ainsi comment est sa situation financière, ses surplus et ses déficits.

De plus, dans chaque paroisse, il devra y avoir une équipe de bénévoles qui sera responsable d'assister le Conseil de fabrique de la nouvelle paroisse dans la surveillance et l'entretien des immeubles, voir à la collecte des fonds (C.V.A. ou autres) nécessaires à la vie pastorale, à l'entretien des immeubles, et plus encore.

Le comité de transition,

Qui est formé de 2 représentants de chacune des 10 paroisses de notre unité, du curé, d'un représentant du diocèse et d'une secrétaire, ont travaillé depuis 3 ans à la formation de cette nouvelle paroisse demandée par notre archevêque. Pour St-Sylvestre, ces représentants sont messieurs Ovide Marcoux et Michel St-Hilaire. Ce comité provisoire doit organiser le fonctionnement de la paroisse unifiée, les services qui continueront d'être donnés dans les différents secrétariats, la comptabilité centralisée et la création des comités bénévoles dans chacune des communautés.

Présentement, les documents juridiques et légaux de chacune des paroisses actuelles (bâtiments, terrains, décrets d'érection, etc) nécessaires à la constitution légale de la nouvelle paroisse **SAINTE-MÈRE-DE-JÉSUS**, sont déjà recueillis.

COMMENT SERA FORMÉ LE NOUVEAU CONSEIL DE FABRIQUE ?

La formule retenue par le Comité de transition est six marguilliers élus et quatre observateurs des anciennes paroisses où il n'y a pas de marguillier élu, avec droit de parole sans droit de vote.

Les six marguilliers élus seront répartis ainsi :

Sainte-Marie et Saint-Isidore auront toujours chacun un marguillier.

Un marguillier pour Saint-Sylvestre et Saint-Patrice.

Un marguillier pour Saint-Maxime et Saint-Elzéar.

Un marguillier pour Saint-Bernard et Saint-Narcisse.

Un marguillier pour Sainte-Hénédine et Saint-Marguerite.

En alternance, si possible dans les anciennes paroisses où il y a un marguillier pour deux communautés.

On peut compter aussi sur la présence d'un président d'assemblée laïc nommé par l'évêque. Un(e) secrétaire, un (e) trésorier (ère) qui soient d'une paroisse où il n'y a pas de marguillier élu.



AVIS PUBLIC

Concernant le rôle d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Sylvestre

Avis est par les présentes donné que le rôle triennal d'évaluation foncière de la municipalité de Saint-Sylvestre, devant être en vigueur durant les exercices financiers 2018, 2019 et 2020, a été déposé à mon bureau le 15 septembre 2017, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit, durant les heures de bureau régulières.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée **avant le 1^{er} mai 2018** ;
- être déposée à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :
MRC de Lotbinière
à l'attention du service d'évaluation
6375 rue Garneau
Sainte-Croix (Québec)
G0S 2H0
- être faite sur le formulaire prescrit à cette fin et disponible à l'endroit ci-dessus indiqué ;
- être accompagné de la somme d'argent déterminée par le règlement 78-1997 de la MRC de Lotbinière et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné le 20 septembre 2017

Ginette Roger, secrétaire-trésorière
Municipalité de Saint-Sylvestre



GARDIENS AVERTITS

Les jeunes ayant la formation gardien avertit, et qui désirent donner leur nom pour le gardiennage, S.V.P. nous le faire savoir, afin de publier une liste de gardiens et gardiennes disponibles pour ce service. Téléphonez au 418-596-2384 ou par courriel à munisylvestre@hotmail.ca

Journée pour l'élimination de la pauvreté

Les défis de la sécurité alimentaire dans Lotbinière

Panel de discussion



Marie-Jeanne
Boudreault
Experte de vécu
Dosquet



Jolyanne Houle
Directrice
Municipalité
Dosquet



Émilie Ste-Croix
Directrice
Aide Alimentaire
Lotbinière



Mario Grenier
Épicier et maire
Municipalité
Saint-Sylvestre

Jeudi 19 octobre 2017

9h à 13h

À midi, partage de la soupe au caillou

Bienvenue à tous!

Au Complexe des Seigneuries
1080, Avenue Bergeron, Saint-Agapit

Inscriptions avant le 11 octobre au 418 728-4402

Gratuit pour tous!

Une invitation

du Groupe de Réflexion et d'Action sur
la Pauvreté dans la MRC de Lotbinière



GRAP-LOTBINIÈRE

Date limite pour
vos articles:

le 20 octobre
2017.

Prochaine parution
en novembre.

CLOCHE À VÊTEMENTS

La Ressoucerie de Lotbinière a fourni à la population de St-Sylvestre une cloche à vêtements. Cette dernière est située près des boîtes postales en arrière de la caserne incendie. **Celle-ci n'est pas un conteneur à déchets.** Il serait malheureux de ne plus offrir ce service aux personnes qui en ont de besoin par manque de respect.

Nous vous demandons de faire attention à ce que vous y mettez. Merci de votre collaboration.

PATINOIRE

Nous aimerions savoir s'il y aurait quelqu'un d'intéressé à s'occuper de la patinoire extérieure pour la prochaine saison. (préparation de la glace et entretien)

S.V.P. nous en faire part en téléphonant au bureau au 418-596-2384 ou par courriel à munisylvestre@hotmail.ca